



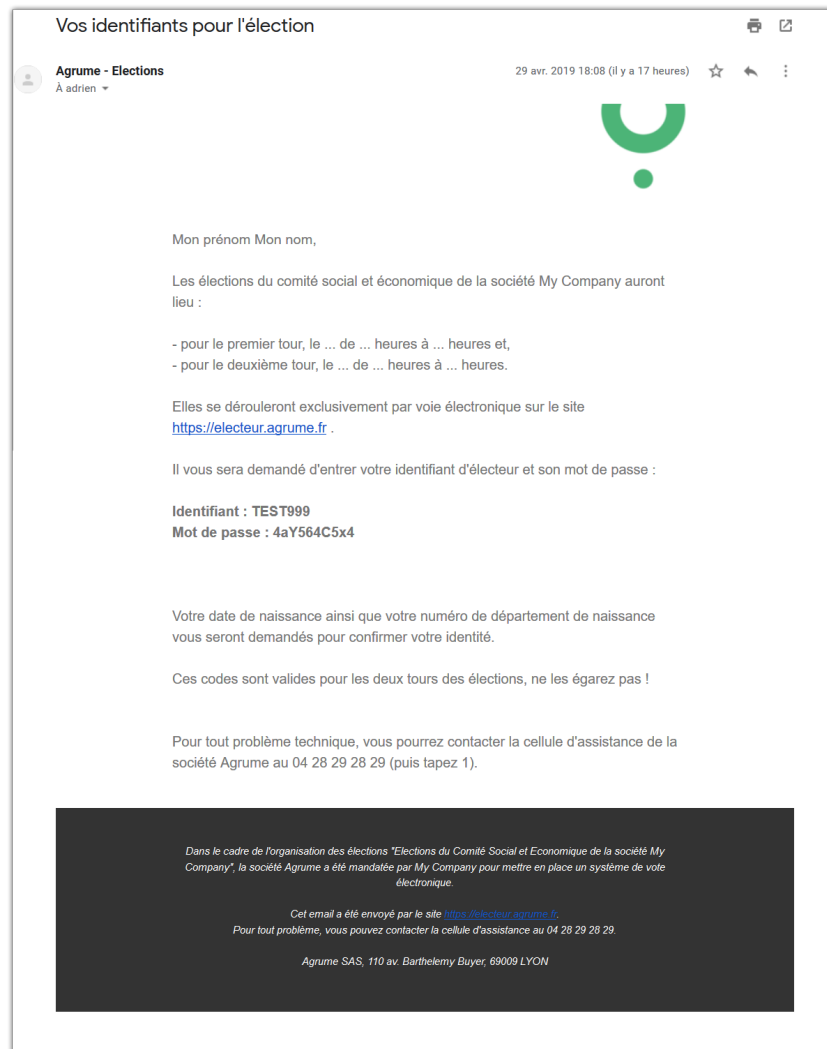
# Système de vote électronique

## Guide d'utilisation pour les électeurs

<b>Accès à la plateforme de vote</b>	<b>2</b>
<b>Problèmes d'identification</b>	<b>4</b>
<b>Soumettre son vote</b>	<b>4</b>
Choix de l'élection	4
Choix de la liste et des candidats	5
Rayer des candidats	7
Voter blanc	7
Accusé de réception	7

## Accès à la plateforme de vote

Un identifiant et mot de passe personnels et confidentiels vous ont été transmis par email ou par courrier postal.




A l'aide d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone, vous devez vous connecter au site dédié à l'élection dont l'adresse est unique pour chaque élection et communiquée dans le courrier contenant les identifiants.

La plateforme de vote est accessible sur tout type de navigateur à jour (Google Chrome, Internet Explorer, Safari, Mozilla Firefox).

Vous devez saisir votre identifiant et votre mot de passe sur la page **"Accès électeur"**.

Accès électeur   Accès membre du bureau   Guide d'utilisation



## Elections des représentants du personnel de la société My Company

Bienvenue sur le site de vote des élections du comité social et économique de la société My Company.

Le premier tour aura lieu le 16 avril 2019 de 8h à 18h.

S'il a lieu, le second tour aura lieu le 23 avril 2019 de 8h à 18h.

Pour tout problème avec la plateforme de vote électronique, vous pouvez contacter la cellule d'assistance de la société AGRUME au 04 28 29 28 29 (puis tapez 1).

Identifiant


Mot de passe

[Se connecter](#)

[Vous avez un problème pour vous connecter ?](#)

Une deuxième phase d'identification est requise, vous devez fournir une information personnelle pour confirmer votre identité ou confirmer la réception d'un code SMS.

Accès électeur   Accès membre du bureau   Guide d'utilisation



## Elections des représentants du personnel de la société My Company

Bienvenue sur le site de vote des élections du comité social et économique de la société My Company.

Le premier tour aura lieu le 16 avril 2019 de 8h à 18h.

S'il a lieu, le second tour aura lieu le 23 avril 2019 de 8h à 18h.

Pour tout problème avec la plateforme de vote électronique, vous pouvez contacter la cellule d'assistance de la société AGRUME au 04 28 29 28 29 (puis tapez 1).

Date de naissance  
Jour  Mois  Année

Département de naissance

[Se connecter](#)

[Vous avez un problème pour vous connecter ?](#)

## Problèmes d'identification

En cas de perte des identifiants ou de problème de connexion, vous pouvez formuler une demande en cliquant sur le lien “ **Vous avez un problème pour vous connecter ?** ”.

Pour tout autre problème, vous pouvez contacter la cellule d'assistance téléphonique de la société Agrume ouverte pendant la durée des scrutins au **04 28 29 28 29**.

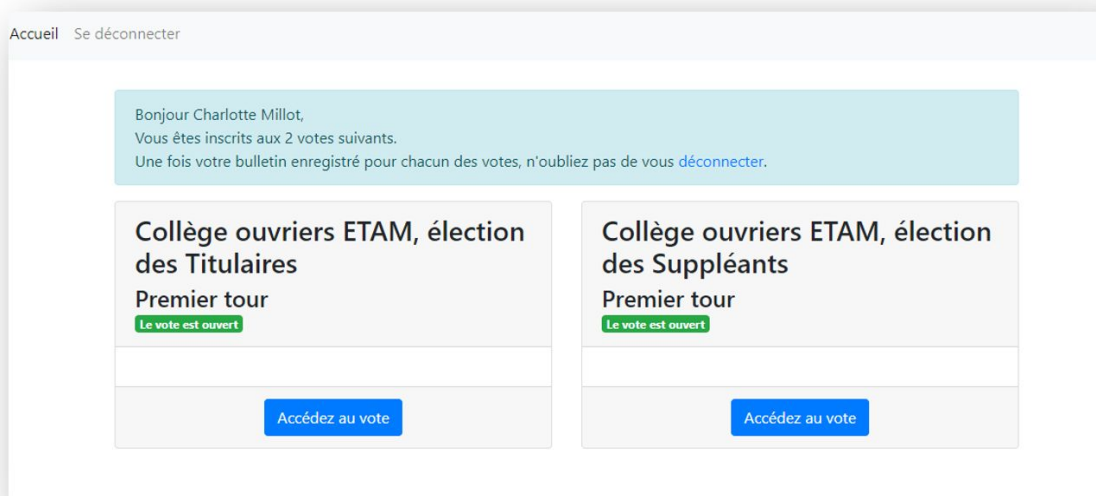
## Soumettre son vote

### Choix de l'élection

L'élection des titulaires et l'élection des suppléants sont séparées.

Vous devez sélectionner le vote par lequel vous souhaitez commencer : élection des titulaires ou élection des suppléants.

Le bouton “**Accédez au vote**” vous permet d'accéder à la liste des candidats.



## Choix de la liste et des candidats

Les différentes listes figureront sur l'interface.

En sélectionnant une liste, les candidats faisant partie de la liste sélectionnée s'afficheront à l'écran.

### Collège ouvriers ETAM, élection des Titulaires

#### Premier tour

Veuillez sélectionner la liste de votre choix pour consulter les candidats.  
Une fois votre choix effectué, vous pouvez cliquer sur le bouton "Valider ce choix" pour accéder à une page de confirmation.

FO

Lupin Myriam  
 Tournesol Alexandre

Lefebvre Lise

CFDT

Vote blanc

Vous avez la possibilité de supprimer certains candidats d'une liste ou de voter blanc.

Une fois votre premier choix validé, un premier écran récapitule le contenu de votre bulletin.

Vous pouvez alors confirmer votre choix ou revenir aux propositions pour le modifier.


## Collège ouvriers ETAM, élection des Titulaires

### Premier tour

Veuillez vérifier votre choix.  
S'il représente bien ce que vous souhaitez voter, cliquez sur le bouton "Voter pour ce choix" pour que votre bulletin soit envoyé dans l'urne.  
S'il ne représente pas ce que vous souhaitez voter, cliquez sur le bouton "Retour aux propositions".

FO
Lupin Myriam Fournesol Alexandre
<input type="button" value="Voter pour ce choix"/>

Si vous décidez de confirmer votre choix, une dernière vérification est effectuée avant de soumettre définitivement votre bulletin dans l'urne et de vous inscrire sur la liste d'émargement.



### Etes-vous sûr ?

Votre bulletin sera alors mis dans l'urne, vous ne pourrez plus le modifier.

## Rayer des candidats

Le nombre de voix obtenues pour chaque liste est égal au total des voix obtenues par chaque candidat divisé par le nombre de candidats figurant sur la liste. Le fait de rayer un candidat réduit ainsi le poids de votre vote pour cette liste.

Si le nombre de rayures d'un candidat théoriquement élu atteint 10 % des suffrages exprimés en faveur de la liste, les candidats ne sont alors plus élus par ordre d'affichage au sein de la liste mais par ordre décroissant du nombre de votes affectés à chaque candidat.

Si vous rayez tous les candidats de la liste, votre bulletin sera considéré comme nul.

## Voter blanc

Vous avez la possibilité de voter blanc. Tout comme les votes nuls, les votes blancs ne sont pas comptabilisés dans le quorum.

## Accusé de réception

De retour sur la page d'accueil, vous pouvez télécharger ou imprimer un accusé de réception confirmant que votre vote a bien été pris en compte.

Cet accusé contient une clé d'identification que l'on retrouve sur la liste d'émargement.

Le contenu de votre vote demeure strictement confidentiel.

Votre bulletin est encrypté depuis votre ordinateur de sorte qu'à aucun moment l'équipe technique d'Agrume, les organisateurs ou les membres du bureau ne puissent mettre en relation le contenu de votre vote et votre identité.